

Henri Klipfel, ancien responsable du Mouvement Chrétien des Cadres et Dirigeants (MCC) et administrateur du CCFD s'est exprimé sur la création de la SIDI (Société d'Investissement pour le Développement International) en 1983. Celle-ci, présente dans une trentaine de pays, est spécialisée dans l'appui financier et technique (crédits à la micro entreprise) et dans la promotion d'initiatives économiques pérennes favorisant l'emploi et la mise en place d'un tissu économique et social.

Jean-Baptiste de Foucauld, ancien Commissaire au plan et Président de l'association Solidarités Nouvelles face au Chômage (SNC) s'exprime sur le lien entre éthique et social. L'économie, moyen au service de l'homme, a tendance à devenir sa propre fin : l'homme deviendrait une matière première de l'économie. C'est pour lutter contre cette évolution qu'en 1985 J-B. de Foucauld participe à la création de l'association SNC dont l'objectif est d'accompagner des chômeurs. Elle propose également la mise en commun de revenus pour financer l'emploi de chômeurs dans des associations n'ayant pas les moyens d'embaucher.

Thierry Montfort, Directeur Général Délégué et Administrateur du Groupe Laboratoires Boiron a expliqué comment l'éthique peut s'inscrire dans la politique de son entreprise. Cette société, à la forte utilité sociale, ne s'arrête pas à son objet social. Malgré de nombreux obstacles (faibles moyens financiers, manque de recherche, absence de formation universitaire, prix bloqués depuis 1988) le groupe a su puiser dans la richesse que constituent les hommes et les femmes de l'entreprise. Pour financer durablement les avancées sociales (signature de 25 accords d'entreprise), ils ont ainsi choisi d'utiliser les gains de productivité.

Michelle Barrot conclut cette journée par des remerciements aux personnalités de la table ronde et au public.

Fêter 20 ans, c'est déjà en soi un événement. Aujourd'hui éthique et investissement doit s'engager dans des voies nouvelles, encore plus engagées pour l'éthique, se poser des questions et continuer à réfléchir et faire réfléchir sur l'éthique :

Quel sens voulons-nous, en tant qu'association, promouvoir ? Une réflexion s'impose pour que l'Homme soit au centre, il nous faut faire preuve de discernement. Des choix aussi s'imposent à nous afin que le financier ne dirige pas tout. Que la préoccupation éthique ne devienne pas normalisante !

Avec nos convictions humaines et chrétiennes, il faut creuser les idées qui nous ont portés et faire un travail de recherche et d'interpellation dans différents secteurs d'activité.

A chacun de mobiliser autour de lui/elle, les personnes et les groupes auxquels nous appartenons. Nous devons rejoindre en Europe et peu à peu au niveau mondial ces artisans qui oeuvrent dans le même sens que nous. Des liens existent au moins par mail et communication de presse ou contacts personnels. Nous avons un pas de plus à faire pour échanger mieux et davantage, pour connaître et nous faire connaître. Pour cela, il faut que nous ayons plus d'adhérents, et des adhérents de plus en plus participatifs.

Paris, le 23 octobre 2003

Martial Cozette, directeur du Centre Français d'Information sur les Entreprises, créé en 1996, a développé les outils permettant d'évaluer les performances RSE des entreprises. Il s'agit d'une activité complexe car l'entreprise met en jeu des parties prenantes nombreuses, encore à définir et souvent en désaccord. Les lois économiques sont une réalité qu'il est fondamental de prendre en compte. Cependant, ces lois évoluent sous l'action des différents acteurs. Les actionnaires notamment sont amenés à intervenir, de plus en plus, dans ces lois économiques. Cette complexité pourrait introduire de nouvelles fonctions au sein des entreprises : des personnes 'capteurs' chargées de vérifier si les bruits entendus au dehors ne seraient pas plutôt des messages.

Les intervenants se sont accordés sur l'importance de la question de l'emploi car le chômage apparaît comme un multiplicateur de difficultés, d'exclusion. Th. Montfort a notamment fait remarquer qu'aujourd'hui, les trois temps de vie sont très cloisonnés. Il lui semble nécessaire de faire preuve d'une plus grande fluidité notamment par le biais d'un raisonnement non pas en termes d'emplois mais en termes d'heures travaillées.

Interrogés sur ce qui leur semblait essentiel de creuser sur le plan éthique pour faire face aux questions de la mondialisation, les intervenants ont soulevés plusieurs éléments : la nécessité de questionner le rôle des politiques, la réflexion autour des grandes régulations à mettre en place dans la société, la nécessaire prise de conscience du prix que les sociétés occidentales devront payer en terme de niveau de vie quand elles décideront de s'engager réellement dans le développement des pays du sud, et enfin l'importance d'intégrer des valeurs telles que la responsabilité, la solidarité, la loyauté.



La lettre

de l'Association Ethique et Investissement

Décembre 2003
numéro

9

édito

« L'année 2003 s'achève ! Pouvons-nous lui donner un titre !, quelques mots qui la signifient, la gardent dans nos mémoires et qui tracent l'avenir :

- Guerres et guerillas → Recherche de paix et négociations
- Faim et misère → Partage et solidarité
- Corruption et libéralisme outrancier → Ethique et gouvernance
- Destruction de la planète → Ecologie et développement durable

La célébration du XX^{ème} anniversaire d'Ethique et Investissement a confirmé le bien fondé de la démarche engagée en 1983, démarche éthique, démarche de discernement qui place l'homme au centre de l'activité économique. Cette lettre numéro 9 est le témoin vivant de cet anniversaire.

2004 approche ! A vous toutes et tous, Bonne Année !

Soyons heureux de vivre ce temps. Nous sommes provoqués à donner sens à nos actions, à orienter nos choix, à travailler en réseau pour qu'avec d'autres s'instaure un monde plus juste, plus solidaire, un monde de Paix et de Fraternité !

Tel est notre souhait pour chacun de vous, pour l'Europe, pour le monde !

Pour le Conseil d'Administration
La Présidente : Michelle BARROT

M. Barrot

Les dates importantes à retenir :

- **Le 22 janvier 2004 :**
Journée de formation et information sur les grands enjeux de l'EAU.
- **Le 12 mai 2004 :**
Assemblée Générale de l'Association Ethique et Investissement.

Journée du XX^{ème} anniversaire : De l'éthique dans nos placements : Utopies ou Réalités ?

Jeudi 23 octobre 2003, l'association Ethique et Investissement organisait à l'occasion de ses 20 ans un séminaire sur « l'Éthique dans les placements ». Implicitement c'était aussi l'occasion de célébrer l'anniversaire de la finance responsable sur le marché français. Devant une salle comble se sont succédés des intervenants de qualité.

Historique à deux voix d'Éthique et Investissement par Sœur Nicole Reille et Luc Meeschaert

Voilà 20 ans déjà, Sœur Nicole Reille, interpellée par les sœurs de sa Congrégation qui travaillent dans le tiers Monde cherche à gérer les biens de la Congrégation avec clarté et discernement afin de ne pas soutenir des choix et actes qu'elles réfutent. De plus, il se pose un problème démographique, les sœurs vieillissent et les recrues sont plus rares, les biens doivent permettre de subvenir aux sœurs à long terme.

Elle rencontre Luc Meeschaert en 1983 et lui demande s'il peut relever le défi suivant :

« Aider les sœurs à gérer leur patrimoine de manière utile aux hommes ».

Le défi est de taille ! Comment trouver des critères de sélection justes ? La réflexion les conduit d'abord vers ce qu'elles ne veulent pas (tabac, jeux, pornographie, alcool, armement). Très vite, ils se rendent à l'évidence que rien n'est tout noir ou tout blanc et leur réflexion se poursuit vers la définition de 20 critères positifs de sélection toujours d'actualité. Leur objectif est d'alors de :

« Déterminer tout ce qui dans l'entreprise fait grandir l'homme ».

Les critères ont été définis grâce à des questionnements et des rencontres avec des patrons chrétiens, des syndicats. Deux axes se dégagent de cette réflexion :

- Stratégie sociale de l'entreprise : comment placer l'homme au centre de l'économie ? et « tout homme doit se réaliser par le travail » (encyclique *Laborem Exercens* de Jean-Paul II)
- Mode d'implantation dans les Pays en Voie de Développement en vue de l'élévation de leur niveau de vie.

La gestion de patrimoine se voit alors devant le défi d'assurer une performance aux placements avec la contrainte des choix éthiques. Un défi qui réussit aux USA puisque le « good money » affiche souvent un à deux points de mieux en performance.

« Nouvelle Stratégie 50 », premier fonds éthique français, est né.

Après quelques années de fonctionnement la réflexion se poursuit et une question s'impose aux sœurs :

« Qui sommes nous pour juger ? ».

L'association ne se positionne ni comme un censeur ni comme un juge mais cherche à développer l'écoute et le dialogue afin de rapprocher les impératifs humains des impératifs économiques des entreprises.

Elle constate aussi que les managers interpellés par leur démarche avancent dans leur réflexion. Une certitude est qu'un mouvement, une réflexion de fond s'installent chez ces managers d'entreprise et aussi dans la Société Meeschaert.

Parallèlement, Luc Meeschaert se pose des questions par rapport à son métier et ses finalités pour ses clients. Il constate que, souvent, plus les personnes sont fortunées plus elles sont obsédées par l'augmentation de leur capital. Il se demande alors pourquoi accumuler ? En vue de quoi ? Trop souvent, les transmissions, les partages, font émerger des intérêts divergents. Ainsi, il décide de replacer la personne, son client, au centre des échanges, des réflexions, son métier consistera à gérer de l'actif au service du projet de vie de la personne. Ainsi, il fait évoluer le client de son asservissement à l'avoir, à l'asservissement de l'avoir à ses projets. Pour cela, il faut écouter la personne, découvrir ce qui a du sens pour elle et trouver la gestion de patrimoine qui lui permet de réaliser son projet de vie.

Le rôle de l'argent au travers de la lorgnette de l'éthique conduit à deux orientations principales, l'investissement éthique d'une part et ses fonds du même nom et, d'autre part, les fonds de partage.

Aujourd'hui, vingt après le bilan s'avère positif. L'association compte 170 membres. Elle fait école et reste unique avec son regard différent, son exigence morale et son apport évangélique irremplaçable. Aujourd'hui, les préoccupations éthiques et les perspectives de long terme commencent à s'installer comme en témoignent de nombreux signes (multiplication des postes de déontologues, de chargés de l'éthique et des agences de notation, loi NRE, ORSE, livre vert sur la RSE ...).

Les placements financiers, un éclairage chrétien par Etienne Perrot

Le Père Etienne Perrot, jésuite, économiste, écrivain et professeur à l'Institut catholique de Paris expose l'approche philosophique et chrétienne de l'argent et des placements financiers selon la doctrine sociale de l'église. Il commence par expliciter les difficultés soulevées par le choix et l'élaboration des critères.

Le 1^{er} d'entre eux, l'utilité ou l'objet social de l'entreprise, est particulièrement diviseur car il répond à une démarche subjective. De plus, les entreprises ont souvent des objets sociaux composites. Comment définir la limite ? Enfin, derrière ce critère guette le danger du moralisme : appliquer la règle « c'est bien sinon c'est mal ». Si cette attitude prédomine les entreprises peuvent alors « jouer la norme », c'est à dire, limiter leurs efforts à la norme.

Viennent ensuite les critères de développement durable qui s'organisent autour de deux axes : le social et l'écologie. Là aussi plusieurs problèmes se posent relevant de la subjectivité des choix. Comment passer du quantitatif au qualitatif ? Quelle pondération accorder à chaque critère ?

Enfin, les critères relatifs à la bonne gouvernance mettent en cause la responsabilité de l'actionnaire qui, titulaire de droits, ne doit pas oublier ses devoirs.

Le Père Perrot a ensuite tenté d'expliquer les difficultés que soulèvent le choix d'un investissement éthique. Si la doctrine sociale de l'Eglise n'évoque pas directement les investissements financiers, l'Eglise s'est exprimée de façon plus explicite sur les normes morales. De nombreuses questions ont ainsi été soulevées dans différents textes religieux et pontificaux : Quelle priorité accorder au primat du travail sur le capital (*Rerum Novarum*) ? Quelle part

réserver aux plus démunis ? (*Populum Progressio* Paul VI) ? Comment respecter l'intégrité monétaire des pays (Vatican II) ? Comment circonscrire et rémunérer le risque d'entreprise ? La mise en application immédiate des principes moraux n'est pas possible car ils entrent souvent en contradiction. C'est le cas par exemple des deux éléments fondamentaux de la doctrine sociale de l'église que sont la subsidiarité et la solidarité. Il est nécessaire d'adapter les principes généraux aux situations que l'on traite.

Ainsi, l'attitude éthique face aux fonds éthiques ne consiste pas à appliquer des normes mais à développer une pratique de discernement. Il s'agit d'identifier des notions fondamentales, de poser les questions aux gestionnaires de fonds et d'exercer nos responsabilités personnelles :

- La transparence des critères (quelle indépendance, quelle pondération, qui les a établis ?),
- La politique d'intervention auprès de la direction de l'entreprise : consultation, questionnement des managers tout au long de l'année ...
- Comment les actionnaires peuvent-ils exercer leurs droits ? Par interpellation en assemblée générale ou ailleurs ?
- Le fonds rend-il compte de ses votes en assemblée générale d'actionnaires ?

Pour le Père Perrot, les rémunérations importantes ne se justifient ni par l'économie, ni par la morale comme certains tentent de le justifier : c'est le problème des actionnaires, cela a des effets induits sur ceux qui gagnent le moins.

« L'éthique au quotidien » Table ronde

par J.B. de Foucauld, M. Cozette, H. Klipfel, R. Barbier de la Serre, Th. Montfort
débat animé par J.E. Hutin, journaliste à Ouest-France.

René Barbier de la Serre, président du conseil des marchés financiers de 1996 à 1999 et aujourd'hui administrateur du Crédit Lyonnais, de Schneider et de Sanofi-Synthelabo s'est d'abord exprimé sur la question de la compatibilité entre éthique et économie : deux sphères qui s'ignorent et se comprennent peu. Tout en soulignant la réalité des lois économiques qui s'imposent aux dirigeants et les amènent parfois à

prendre des décisions douloureuses, il a insisté sur la nécessité de ne pas confondre les moyens et les fins.

L'entreprise est faite pour réaliser un projet au meilleur bénéfice de ses parties prenantes et non pas un outil à créer de la valeur. La croissance pour elle-même n'a pas de sens. L'économie doit être soumise à des valeurs à une certaine vision de la société.